



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Commission des finances publiques**

### **Rapport**

Poursuite du débat sur le discours du budget

Procès-verbaux des séances du 31 mars et du 5 avril 2022

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n ° 462-20220406

---

**2022**

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE JEUDI 31 MARS 2022 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	1
DÉBAT.....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 5 AVRIL 2022.....	3
DÉBAT (suite) .....	3

Première séance, le jeudi 31 mars 2022

Mandat : Poursuite du débat sur le discours du budget

Membres présents :

- M. Barrette (La Pinière)
- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M. Émond (Richelieu)
- M<sup>me</sup> Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M<sup>me</sup> Ghazal (Mercier), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances
- M. Girard (Groulx), ministre des Finances
- M. Leitão (Robert-Baldwin), porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances publiques
- M<sup>me</sup> Perry Mélançon (Gaspé) en remplacement de M. Ouellet (René-Lévesque)
- M. Skeete (Sainte-Rose)

Autre député présent :

- M. Kelley (Jacques-Cartier), président de séance

Autre participant :

- M. Pierre Côté, sous-ministre, ministère des Finances

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 21, M. Kelley (Jacques-Cartier) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président rappelle les règles de déroulement de la poursuite du débat sur le discours du budget.

### **REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M. Girard (Groulx), M. Leitão (Robert-Baldwin) et M<sup>me</sup> Ghazal (Mercier) font des remarques préliminaires.

## DÉBAT

Un débat s'engage.

À 13 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

---

À 14 h 07, la Commission reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Côté de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Il est convenu que le temps de la suspension soit soustrait de l'enveloppe du groupe parlementaire formant le gouvernement.

À 16 h 11, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

À 16 h 30, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 5 avril 2022, à 9 h 45.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

---

Stéphanie Pinault-Reid  
SPR/cv

---

Jean-François Simard

Québec, le 31 mars 2022

Deuxième séance, le mardi 5 avril 2022

Mandat : Poursuite du débat sur le discours du budget

Membres présents :

M. Simard (Montmorency), président

M. Arcand (Mont-Royal–Outremont)

M. Barrette (La Pinière)

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M<sup>me</sup> Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M<sup>me</sup> Ghazal (Mercier), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances

M<sup>me</sup> Isabelle (Huntingdon) en remplacement de M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M. Gaudreault (Jonquière) en remplacement de M. Ouellet (René-Lévesque)

M. Girard (Groulx), ministre des Finances

M. Leitão (Robert-Baldwin), porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances publiques

M. Reid (Beauharnois)

M. Skeete (Sainte-Rose)

Autre participant :

M. Pierre Côté, sous-ministre, ministère des Finances

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 49, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

### **DÉBAT (suite)**

Un débat s'engage.

Il est convenu que le temps de la suspension soit soustrait de l'enveloppe du groupe parlementaire formant le gouvernement.

À 11 h 13, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

À 12 h 25, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

---

À 15 h 27, la Commission reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

Il est convenu que le temps de la suspension soit soustrait de l'enveloppe du groupe parlementaire formant le gouvernement.

À 16 h 16, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Côté de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 18 h 48, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

---

Stéphanie Pinault-Reid

---

Jean-François Simard

SPR/cv

Québec, le 5 avril 2022